

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 AVRIL 2007**

Le 25 avril 2007 à 20 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/04/2007

Etaient présents: M. Jean-Claude ORIOL Maire, MM Alain DAUTHEVILLE, Robert BOSSY, Mme Martine OLLIVIER Adjoints au Maire, Mme Karine FURMINIEUX (absente jusqu'à 21h00), MM Claude MICAL Laurent MONTAGNON, Jean ROCHE, Christian ROURE, Bernard SEUX Conseillers Municipaux.

Pouvoir de : M.Guy THOUÉZ à M. Claude MICAL
M. Gérard CORDIER à M. Robert BOSSY

Excusé :

Absents :

M. Laurent MONTAGNON a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2007 et signature du registre des délibérations.

- **Démission d'une conseillère municipale** : Monsieur le maire donne lecture du courrier de Mme Martine LECHENARD informant de sa démission du conseil municipal ne souhaitant pas effectuer l'année supplémentaire imposée par l'Etat. Le conseil municipal exprime ses regrets et la remercie pour sa participation active au sein du conseil.
- **convention d'occupation de locaux commerciaux** : délibération est prise à l'unanimité afin d'établir une convention d'occupation de locaux commerciaux pour le local Boulangerie loué par la commune dans l'immeuble Le Renaissance II. Cette convention prendra effet à partir du 1^{er} mai 2007. Elle fixe le montant de la caution, du loyer mensuel et indique que la révision aura lieu à l'expiration de chaque période annuelle en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction.
- **Lancement de la procédure modification du PLU** : délibération est prise par 11 voix pour et 1 abstention afin de lancer la procédure de modification du PLU. Les principales modifications portent sur la construction en limites séparatives et par rapport aux voies publiques ainsi qu'une légère extension de la zone UB.
- **Annulation délibération exonération TP** : surseoir à statuer.
- **Election d'un nouveau délégué auprès de la prévention routière** : suite à la démission de Mme Martine LECHENARD de son poste de conseillère municipale, et donc de délégué auprès de la prévention routière, délibération est prise à l'unanimité afin d'élire M. Jean ROCHE en tant que délégué auprès la prévention routière.
- **Election d'un nouveau délégué auprès de l'école départementale de musique et de danse de l'Ardèche**: suite à la démission de Mme Martine LECHENARD de son poste de conseillère municipale, et donc de délégué auprès de l'école départementale de musique et de danse de l'Ardèche, délibération est prise à l'unanimité afin d'élire Mme Martine OLLIVIER en tant que délégué auprès de l'école départementale de musique et de danse de l'Ardèche.

Urbanisme :

Permis de construire

- PETIT Didier et THOUÉZ Laëtitia- Morel – maison individuelle : une modification des plans doit être faite.
- CHHOUT Philippe – Rue du Razat – abri bois : refus
- MOUNARD Bernard – Fontanes – hangar agricole : avis favorable

Déclaration de travaux

- GOIN / LATRECHE- 11 Route du Vivarais – création d'une porte d'entrée : avis favorable

- MOUNIER Michel – lieu dit Soras – mur de clôture + cabane de jardin : un permis de construire devra être déposé pour la cabane de jardin.

QUESTIONS DIVERSES

- **Aménagement de l'entrée Nord du village** : Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'une étude pour un aménagement sécurité de cette entrée a été présentée aux riverains. Modifiée, elle est soumise à l'approbation du service des routes du Conseil Général..
- **Fleurissent** : Monsieur Bernard Seux informe le conseil municipal que la commission fleurissement a prévu les plantations entre le 10 et 12 mai. Les personnes souhaitant apporter leur aide seront les bienvenues.
- **Anciens Combattants** : Monsieur le maire fait part au conseil municipal d'un courrier de l'association des Anciens combattants qui organise le 3 juin le Congrès Départemental de l'UFAC. Pour cette occasion l'association sollicite la commune pour prendre en charge financièrement l'apéritif offert aux personnalités, une gerbe pour déposer au monument aux morts et souhaite également l'octroi d'une subvention. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de la gerbe et la prise en charge de l'apéritif.
- **Pigeons** : des élus indiquent que plusieurs personnes se plaignent des pigeons qui envahissent le centre village. Une demande sera faite en sous-préfecture afin d'étudier les solutions possibles pour résoudre ce problème.
- **Nuisances** : des élus soulèvent le problème d'incivilités sur la commune, jets de pierres, poubelles vidées, bruits à des heures tardives, plusieurs plaintes ont été déposées en mairie. Contact sera pris auprès de la gendarmerie.
- **APSOAR** : Mme Martine OLLIVIER informe le conseil municipal que deux spectacles dans le cadre de la participation avec l'APSOAR sont prévus sur la commune. Le premier aura lieu Vendredi 6 Juillet avec la compagnie Quidams "Kendama » ; le second aura lieu dimanche 5 août avec le cirque Phare Ponleu Selpak.
- **ADMR** : Mme Martine OLLIVIER informe le conseil municipal que l'Assemblée Générale de l'ADMR a eu lieu le 14 avril 2007 et que Mme Guillemette GURET se propose d'être délégué de la commune auprès de l'association.
- **Travaux** : Monsieur Alain DAUTHEVILLE informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement du parking entre la mairie et l'école publique seront poursuivis à l'automne.